

**ARRÊTÉ DE FERMETURE ADMINISTRATIVE DE L'UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
2026-128**

Le Président de l'Université de Brest

VU le code de l'éducation, notamment les articles L712-2 ; R712-1 et suivants du Code de l'éducation ;

VU l'élection de Monsieur Pascal OLIVARD à la présidence de l'Université de Bretagne Occidentale en date du 6 mai 2025 ;

VU l'arrêté n°2026-125 portant fermeture administrative de l'UFR Lettres et Sciences Humaines en date du 13 octobre 2026 ;

Considérant que face à la persistance et à l'intensification des menaces pour la sécurité et la sûreté de la communauté universitaire et pour la préservation des bâtiments de l'établissement, le maintien de l'ouverture des locaux de l'UFR Lettres et Sciences Humaines, sis 20 rue Duquesne, 29200 BREST, s'avère incompatible avec la garantie de l'ordre public ; qu'il y a lieu de prendre des mesures conservatoires de fermeture des accès et des bâtiments ;

Considérant l'urgence de la situation et l'absence d'autres moyens de maintenir l'ordre dans l'établissement ;

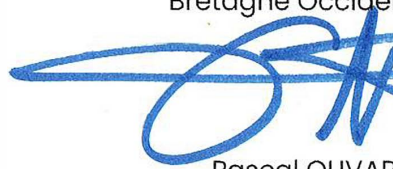
ARRÊTE

Article 1 :

Aux fins de prévention des risques de trouble à l'ordre public, de préservation de la sécurité des usagers, des personnels et des biens, il est procédé à la fermeture administrative de l'Unité de formation et de recherches des Lettres et Sciences Humaines Victor Segalen, à compter du jeudi 15 octobre 2026 à 8h00, jusqu'au lundi 19 octobre à 8h00. Durant cette période, les locaux demeurent inaccessibles à tout personnels et usagers de l'Université, ainsi qu'à toute personne extérieure.

Fait à Brest, le 14 octobre 2026

Le Président de l'Université de
Bretagne Occidentale


Pascal OLIVARD



Affiché à la présidence de l'UBO :
le 14 octobre 2026

Transmis au Recteur de l'académie de
Rennes : le 14 octobre 2025